

Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 30 (1922)
Heft: 10

Artikel: Une petite académie
Autor: Landry, John
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-24425>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

aurait offert une place de fourrier dans l'Armée d'Italie. Cela pourrait expliquer pourquoi le nom de Mourer disparaît de bonne heure de la scène lausannoise.

La disparition n'a d'ailleurs pas été totale ou définitive, puisque le 15 mai 1805 on trouve l'acte de décès de Jeâne Amy, épouse du citoyen Jean Mourer, de Brugg, canton de Berne (c'était pourtant depuis la révolution !), marchand libraire, inhumée le 17 au cimetière de Saint-Laurent.

En 1904 le Musée du Vieux-Lausanne hérita de M^{me} Messerly, née Werly, d'Orbe, quatre portraits intéressants, à savoir ceux de Jean Mourer, le libraire ; de sa mère Marie née Abersold (il a paru en hors-texte dans les *Pages d'histoire lausannoise* de B. van Muyden) ; de son épouse née Jeâne Amy ; enfin de sa fille, cette dernière née le 11 novembre 1782, épousa en 1813 un Français, nommé Jean Roure.

G.-A. BRIDEL.

UNE PETITE ACADEMIE

On a souvent fait à Yverdon l'honneur de l'appeler la *ville de Pestalozzi*, donnant ainsi une note pédagogique à cette paisible cité. Il est vrai qu'elle a eu, de tous temps, la réputation d'une ville de pensionnats. Déjà vers la fin de la période bernoise, des Suisses allemands et des Anglais arrivaient nombreux dans la pension Haldimand où enseignait, notamment, le mathématicien de Traytorrens, plus tard professeur à l'académie de Lausanne.

Dans son ouvrage récent, si captivant, qu'elle a consacré à Charles-Victor de Bonstetten, M^{me} Marie Herking mentionne qu'il y fut mis en pension. « Yverdon — dit-elle — » lui plait, non pas seulement parce qu'avec son château » et ses vieilles rues toutes entourées de verdure, elle lui

» rappelle un peu Buchsée, mais parce que les gens y sont
» différents de ceux qu'il a l'habitude de voir ; ils sont gais,
» aimables, accueillants, ils ont l'air de prendre la vie du
» bon côté. Quel contraste avec Berne, et comme ses conci-
» toyens lui paraissent, tout à coup, graves, rigides et com-
» passés ! »

C'était l'époque brillante d'Yverdon, que M. Macabéz, dans son ouvrage sur de Félice, caractérise ainsi : « La jolie Villette d'Yverdon n'était point une cité morne et austère, plusieurs nous la représentent comme une ville élégante et mondaine. » « On s'amuse plus à Yverdon... en quinze jours qu'à Berne dans toute l'année, écrivait de Weiss, dans son ouvrage : Réveillez-vous, Suisses, le danger approche. » Enfin, l'historien Ruchat mentionne que « les habitants d'Yverdon sont généralement à leur aise ; ils se piquent de politesse et c'est aussi une des villes où il y en a le plus. »

On comprend que le jeune Bernois se plaisait dans ce milieu ; les registres du Conseil ont laissé des traces sur la vie de la jeunesse studieuse d'alors ; le guet Develey rapporte que les pensionnaires allemands de M. Haldimand « ont fait du scandale dans la nuit du 24 Janvier ».

On danse à la folie aujourd'hui à Yverdon ; c'était déjà le cas alors, car on trouve plusieurs fois la mention suivante : « On accorde à Messieurs les Anglais, en pension dans ce lieu, la grande Sale de la maison de Ville pour y donner un bal mardy soir. »

* * *

Bonstetten raconte dans ses mémoires qu'il a rencontré à Yverdon plusieurs fois J.-J. Rousseau ; il ignorait le nom de ce « promeneur solitaire » en « redingote grise », mais il fut frappé de l'expression singulièrement vivante de sa physionomie (1762).

Le jeune patricien bernois fut en rapports d'amitié avec diverses personnes et, en particulier, avec M^{me} Marianne Burnand à qui il écrivait encore en 1825, alors qu'il était octogénaire, une lettre que nous avons sous les yeux ; Madeleine Burnand, que nous avons connue, est décédée en 1859.

* * *

Nous avons mentionné le professeur Barthélémy-Fortuné de Félice. En même temps auteur, éditeur, imprimeur de très nombreux ouvrages, cet homme extraordinaire ne nous avait pas été présenté jusqu'ici comme *éditeur* et pourtant il avait fondé à Yverdon un pensionnat dont la réputation s'était répandue au loin. Nous croyons intéresser les lecteurs de la *Revue* en publiant le programme du célèbre professeur en même temps que le prospectus qui fut imprimé en 1762, l'année même où de Bonstetten était en pension à Yverdon.

John LANDRY.

Le Magistrat de la Ville d'Yverdon, canton de Berne, en Suisse, attentif à protéger et à encourager tous les Etablissements utiles, principalement ceux qui sont relatifs à l'Education de la Jeunesse, a depuis plusieurs années, mis son Collège sur un pié qui le fait distinguer par l'habileté des Maîtres qui y enseignent et surtout de Mr de Crez, où l'on instruit les jeunes gens dans la plus belle littérature Françoise, Grecque et Latine.

Par un effet de la même intention, il se trouve dans cette Ville de très habiles Maîtres pour la Danse, la Musique, l'Exercice des Armes, l'Ecriture, les Principes du dessin, etc.

Mais ce louable Magistrat, poussant encore plus loin les soins pour faciliter, tant aux jeunes Gens de la Ville qu'aux Etrangers, que les agréments du Lieu y attirent, l'étude des Sciences et des Beaux-Arts, a jeté les yeux sur Mr le Pro-

fesseur De Félice, demeurant à Berne depuis plusieurs Années, très connu dans la République des Lettres, tant par ses Ouvrages Philosophiques et Mathématiques, que par ses Ouvrages Périodiques. Il l'a gracieusement invité à aller s'établir dans leur ville et à y former une Pension où l'on puisse trouver réunies toutes les Instructions essentielles à une belle Education. M^r le Professeur De Félice, très sensible aux marques distinguées de l'estime de ce Magistrat a accepté ces offres généreuses et se propose d'aller ouvrir cette Pension sur la fin de ce Mois. Voici les conditions qu'il s'engage de remplir et ce qui doit se trouver dans sa Pension, suivant le Programme qu'il a publié en François et en Allemand :

Des Logements meublés convenablement, entretenus avec propreté et bien chauffés en hiver : Une table abondante pour les deux repas ordinaires, le dîner et le souper, outre un déjeuner. On fera attention à la propreté des pensionnaires, tant pour leur corps que pour leurs habits mais on veillera surtout scrupuleusement sur leur conduite, leur dépense, leurs habitudes, leurs mœurs, et leurs études.

Il y aura tous les jours dans la Pension cinq heures destinées aux leçons, savoir trois heures de la matinée, et deux heures de l'après-midi, dont chacun pourra profiter suivant sa vocation, son état et ses vues particulières.

Ces leçons commenceront toutes les années le 12 Novembre et elles se suivront en forme de cours réguliers, comme dans les Académies.

Tous les Samedis seront destinés à s'informer des progrès des Pensionnaires par un exercice raisoné sur ce qui aura fait le sujet des leçons pendant la semaine. Voici les cours Ordinaires :

I. De 9 à 10, successivement, la Religion Chrétienne et sa Morale.

II. De 10 à 11, successivement, la Logique, la Metaphysique, y compris la Politique et l'Oeconomie ; les Principes de l'histoire naturelle proprement dite, la Physique expérimentale.

III. De 11 à midi, successivement l'Arithmétique, la Géométrie, l'Algèbre, la Trigonometrie, l'Astronomie.

IV. De 3 à 4, l'après-midi, sucessivement ; la Géographie Astronomique, Phisique et Historique, la Chronologie, la connaissance de l'ancienne Mithologie et les Eléments de l'Histoire sacrée et profane.

V. De 4 à 5, successivement, le Droit naturel, le Droit des gens, et les principes du Droit Romain.

On y exercera ceux qui le souhaiteront dans les Langues Latine, Françoise, Italienne, et Anglaise, et dans l'Architecture civile et militaire.

* * *

Le prix de la pension, y compris les leçons, sera pour chaque Pensionnaire de 14 Ecublans par mois, ou 42 francs argent de Suisse, ou 63 Livres de France, avec un Louis neuf pour la Maîtresse de la Pension, chargée du soin du Ménage et de celui de veiller sur la propreté des Pensionnaires.

Ceux qui ne seront pas en âge de profiter des leçons de la Pension, fréquenteront les leçons du Collège, sous l'inspection et l'atention de Mr le Professeur de Félice et ceux-ci ne paieront pour la pension que 16 Ecublans, ou 30 Livres Suisses, ou 45 de France.

Mr Favre, catéchiste, instruira les Pensionnaires dans la Religion.

Ceux qui voudront profiter de cette Pension établie dans un séjour à tous égards si agréable, pourront s'adresser à

M^r le Professeur de Félice, Directeur de la Nouvelle Pension à Yverdon, en Suisse.

A en juger par les preuves distinguées que M^r le Professeur de Félice a données de ses talens, on à lieu de s'attendre que cette Pension deviendra des plus florissantes.

Juillet 1762.

YSOLIER

De mon pays j'emporte au moins l'image,
Et dans mon âme elle vivra toujours.
En quelque lieu que me pousse l'orage,
Son souvenir sera mon seul recours ;
Et fatigué d'une longue souffrance,
Sous le fardeau si je me sens plier,
A son nom seul renaîtra l'espérance.

Il faut partir, pauvre Ysolier !

Juste Olivier a emprunté le nom d'Ysolier à l'*Orlando furioso* de l'Arioste.

Au 14^{me} chant de ce poème, Isoliero, capitaine des Navarrois, paraît à la revue de l'armée d'Agramant ; plus loin, il est nommé encore dans quelques autres stances ; mais il ne joue nulle part un rôle intéressant.

On peut dire qu'en empruntant à l'Arioste ce nom d'Isolier, Juste Olivier a su créer un personnage vraiment plus poétique que celui qu'avait esquissé le poète italien.

Eugène RITTER.
